

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU GRAND ANGOULEME

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE SEANCE DU 29 JUIN 2017

Délibération
n° 2017.06.367

Programme de
soutien à l'innovation
et à la diversification :
attribution d'une
subvention au
CREALAB pour
l'année 2017

LE VINGT NEUF JUIN DEUX MILLE DIX SEPT à 17h30, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération de GrandAngoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **23 juin 2017**

Secrétaire de séance : Anne-Marie BERNAZEAU

Membres présents :

Jean-François DAURE, Jean-Marie ACQUIER, Sabrina AFGOUN, Michel ANDRIEUX, Danielle BERNARD, Anne-Marie BERNAZEAU, André BONICHON, Xavier BONNEFONT, Jacky BOUCHAUD, Catherine BREARD, Michel BUISSON, Gilbert CAMPO, Samuel CAZENAVE, Danielle CHAUVET, Monique CHIRON, Jean-Marc CHOISY, Véronique DE MAILLARD, Catherine DEBOEVERE, Françoise DELAGE, Bernard DEVAUTOUR, Gérard DEZIER, Denis DOLIMONT, Jacques DUBREUIL, Georges DUMET, François ELIE, Guy ETIENNE, Jeanne FILLOUX, Jean-Jacques FOURNIE, Maud FOURRIER, André FRICHETEAU, Michel GERMANEAU, Fabienne GODICHAUD, Joël GUITTON, Jacqueline LACROIX, Isabelle LAGRANGE, André LANDREAU, Francis LAURENT, Michaël LAVILLE, Annie MARAIS, Jean-Luc MARTIAL, Pascal MONIER, Thierry MOTEAU, François NEBOUT, Dominique PEREZ, Yannick PERONNET, Marie-Hélène PIERRE, Jean-Philippe POUSSET, Christophe RAMBLIERE, Jean REVEREAULT, Gérard ROY, Eric SAVIN, Zahra SEMANE, Alain THOMAS, Jean-Luc VALANTIN, Roland VEAUX, Vincent YOU, Danièle MERIGLIER

Ont donné pouvoir :

Véronique ARLOT à Samuel CAZENAVE, Anne-Sophie BIDOIRE à Joël GUITTON, Patrick BOURGOIN à André LANDREAU, Jean-Claude COURARI à Denis DOLIMONT, Françoise COUTANT à Jean-François DAURE, Bernadette FAVE à Isabelle LAGRANGE, Annette FEUILLADE-MASSON à Jean-Jacques FOURNIE, Martine FRANCOIS-ROUGIER à Danielle CHAUVET, Elisabeth LASBUGUES à François ELIE, Philippe LAVAUD à Jeanne FILLOUX, Bertrand MAGNANON à Gérard DEZIER, Catherine PEREZ à Jacky BOUCHAUD, Philippe VERGNAUD à Jean-Philippe POUSSET, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU à Vincent YOU

Suppléant(s) :

Gérard BRUNETEAU par Danièle MERIGLIER

Excusé(s) :

Bernard CONTAMINE, Karen DUBOIS, Denis DUROCHER, Bernard RIVALLEAU

INNOVATION - ENSEIGNEMENT SUPERIEUR -
RECHERCHE

Rapporteur : **Monsieur FOURNIE**

**PROGRAMME DE SOUTIEN A L'INNOVATION ET A LA DIVERSIFICATION : ATTRIBUTION
D'UNE SUBVENTION AU CREALAB POUR L'ANNEE 2017**

Le créaLAB est une plate-forme ouverte de soutien à la co-création, à la créativité et à l'entrepreneuriat sur GrandAngoulême, ouverte en 2015.

Ce lieu, qui favorise la mise en réseau, l'échange et l'émergence d'activités issues du décloisonnement et du partage des savoirs entre les différents acteurs du territoire, intègre les 3 espaces suivants :

- un Atelier de Fabrication numérique pour réaliser des prototypes matériels ou immatériels.
- un Laboratoire des Idées, espace de travail collaboratif pour faciliter l'émergence de projets.
- un Magasin des Usages pour la validation des usages et l'échange avec l'utilisateur final.

2015 a été une année d'expérimentation où le créaLAB —ouvert à toutes et tous— a commencé à se faire reconnaître. En 2016, le créaLAB a mis en place différentes actions qui touchent des publics différents et confirme ainsi l'ouverture de ce lieu à tout public. Les axes majeurs du créaLAB en 2016 étaient :

1- L'accueil d'un large public :

Le créaLAB a accueilli des publics très variés qui viennent travailler sur leurs projets mais également des structures partenaires du territoire. Plusieurs ateliers ont été organisés avec l'Ecole d'art de GrandAngoulême, le Cnam-Enjmin (École nationale du jeu et des médias interactifs numériques), le réseau des Professionnels du Numérique (SPN), l'Adie, les Petits débrouillards.

2- L'entrepreneuriat :

Aux côtés de l'incubateur et des pépinières du territoire, le créaLAB est l'un des outils pertinents pour accompagner les créateurs en amont de leurs projets de création.

Cet accompagnement va également jusqu'à la sensibilisation et à des travaux sur la culture de l'entrepreneuriat ciblant des publics très variés (collégiens, lycéens, étudiants, demandeurs d'emplois, salariés).

L'objectif étant de pouvoir décliner une méthodologie propre au créaLAB visant à accompagner de façon spécifique les adhérents dans une démarche de création d'entreprises.

La ressource technique que représente le créaLAB doit permettre de lever des blocages/verrous dans la réalisation des prototypes.

3- L'accueil de publics fragiles et la sensibilisation à la fabrication numérique :

Le créaLAB – dans son rôle de lieu ouvert – est pertinent pour accueillir des publics éloignés de la scolarité ou de l'emploi.

Par son statut « neutre », ludique, créatif, il permet des travaux qui remotivent des élèves, leur font découvrir des approches pédagogiques concrètes, donnent à des demandeurs d'emplois l'envie de se lancer dans un processus de création de façon autonome. Les projets menés avec le collège Romain Roland, avec l'ADIE ou dans le cadre de la politique de la ville en sont des exemples.

En 2016, le créaLAB a mis en place un projet en collaboration avec le collège Romain Rolland, situé dans l'un des quartiers prioritaires mentionnés dans la charte Entreprises & Quartiers. Ce projet consistait à impliquer les élèves dans l'image de leur établissement et l'objectif était de les remotiver et de créer un sentiment d'appartenance et de fierté pour leur collège. Ce projet a permis à des élèves de 4^{ème} d'apprendre à travailler sur des tâches complexes (conception/réalisation/communication) et de développer des compétences informatiques et numériques. Ces élèves ont découvert le créaLAB et les outils qu'il propose et notamment à travers la fabrication numérique.

Ce projet a été labellisé FABLAB Solidaire par la Fondation Orange.

En 2017 le créaLAB souhaite mener un projet à destination des jeunes accompagnés par la Mission Locale, un dossier de labellisation Fondation Orange a été déposé en ce sens.

Par ailleurs, une action spécifique sera réalisée dans le cadre d'une action vis-à-vis des Très petites entreprises (TPE) qui bénéficieront d'un accompagnement par un consultant.

Le programme GoCie de sensibilisation à l'entrepreneuriat sera poursuivi et amplifié.

Il est rappelé que ne peuvent pas prendre part au débat et au vote des délibérations attribuant des subventions à des associations, les membres des bureaux des associations concernées ainsi que tout élu qui pourrait être intéressé, à titre personnel ou familial, par ces versements. M. Jean-Jacques FOURNIE ne prend pas part au débat et au vote.

Vu l'avis favorable de la commission attractivité, économie emploi du 28 juin 2017,

Je vous propose :

D'APPROUVER le versement d'une subvention à hauteur de 15 000 € à l'association créaLAB pour la mise en œuvre de son programme d'actions 2017.

D'AUTORISER Monsieur le Président ou son représentant à signer la convention

D'IMPUTER la dépense au budget principal.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :	
<u>Reçu à la Préfecture de la Charente le :</u> 06 juillet 2017	<u>Affiché le :</u> 06 juillet 2017